

LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE, UNE RÉALITÉ EN FRANCE



En France, 5 millions de ménages sont en situation de précarité énergétique. En d'autres termes, leur foyer n'est pas alimenté de façon suffisante pour répondre à leurs besoins énergétiques quotidiens. Mais la précarité, c'est aussi de devoir consacrer plus de 10% de ses revenus pour se chauffer, s'éclairer ou encore cuisiner.

Lutter contre cet état de fait est un des 20 objectifs prioritaires de la loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte votée en 2015.

Acteurs de la vie locale, les élus, les fonctionnaires territoriaux et leurs partenaires sont confrontés à ces situations. Pour y remédier les collectivités ont de nombreux dispositifs à leur service : plans locaux d'aménagement du territoire, agendas 21, les plans climat, air, énergie et territoire, ...

La loi de transition énergétique pour la croissance verte (TECV) a notamment pour objectif de réduire de 15% le nombre de foyers en situation de précarité énergétique.

un nouvel outil au service des collectivités

Si depuis 2010, les jeunes adultes peuvent s'engager au service de l'intérêt général grâce au service civique, c'est en février 2015 que le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, l'Agence du Service Civique, Unis-Cité et la Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE) ont lancé le grand programme du Service civique de la transition énergétique, du climat et de la biodiversité. Il constitue un des outils de la mobilisation des territoires pour la transition énergétique.

CIVIGAZ, UN PROGRAMME AU SERVICE DE LA SOLIDARITÉ

Lancée par FACE et GRDF avec le soutien des pouvoirs publics, Civigaz est une opération nationale innovante et ambitieuse qui s'inscrit dans la continuité de la loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte et l'atteinte des objectifs fixés par cette dernière.

Ce programme vise à sensibiliser aux éco-gestes et à la sécurité des installations intérieures de gaz naturel.

D'ici 2018, 660 jeunes âgés de 18 à 25 ans seront missionnés pour visiter 100 000 logements individuels (propriétaires occupants) ou collectifs (bailleurs sociaux et copropriétés) disposant d'une alimentation gaz individuelle et répartis sur une vingtaine de territoires.

Par le biais de visites à domicile ou d'animations collectives (en pied d'immeuble, dans les centres sociaux, ...), les volontaires effectueront des sensibilisations individuelles et collectives aux éco-gestes et à la sécurité des installations intérieures : la précarité énergétique et la sécurité dégradée des installations de gaz sont souvent liées. En effet, un ménage qui éprouve des difficultés pour payer ses factures d'énergie ou pour se chauffer risque de ne pas faire entretenir ses équipements, d'utiliser des chauffages de fortune

ou encore de boucher les ventilations de son logement.

En outre, ces volontaires orienteront les personnes visitées vers les services ou dispositifs d'accompagnement du territoire (tarifs sociaux, chèques énergie...) et de travaux de réhabilitation énergétique (Habiter mieux, ...).

Autant d'actions qui contribuent à les rendre acteurs de la transition énergétique tout en bénéficiant d'une formation et d'un accompagnement pour bâtir leur futur projet personnel et professionnel.

660 jeunes recrutés par FACE sans condition de diplôme

Des missions de **7 MOIS**

Des promotions de **8 VOLONTAIRES**

CHIFFRES CLÉS

100 000 logements individuels et collectifs à visiter

UNE VINGTAINÉ de territoires (communes, intercommunalités, ...) bénéficiaires

LES ÉTAPES D'UN PROGRAMME CIVIGAZ

Mettre en place un dispositif de service civique de la transition énergétique dans votre territoire, c'est lutter contre la précarité énergétique, améliorer la sécurité de vos administrés et favoriser l'insertion professionnelle des jeunes adultes.

GRDF participe à chaque étape d'un projet dont la réussite est synonyme de co-construction avec l'ensemble des acteurs :

1

Déterminer l'éligibilité de votre territoire au programme à partir des données de l'Institut Nationale de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) ainsi que des données de consommation de gaz naturel dans le parc social et privé. Une action menée conjointement par votre collectivité, FACE, GRDF et les acteurs locaux comme les bailleurs.

2

Identifier la structure porteuse et sa capacité à piloter l'opération (compétences, taille des locaux, ...) car ce sont les clubs FACE ou des structures locales qui assurent l'accueil, le recrutement et l'accompagnement des volontaires.

3

Recruter et former : la structure locale recrute 8 jeunes adultes via un contrat d'engagement de 7 mois. Après avoir été formés sur les économies d'énergie, les dispositifs locaux, le gaz naturel, la sécurité des installations intérieures ou encore les modalités d'animation et d'intervention, ils sont en mesure de faire des visites à domicile ou des animations collectives.

4

Rendre-compte : à la fin de la mission, un rapport détaillé vous est présenté par votre interlocuteur GRDF. Il contient notamment plusieurs indicateurs (nombre de logements visités, ...) et de nombreuses données sur les consommations.

Partenaires



La Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE) a été créée en 1994, à l'initiative de Martine Aubry, avec 13 Grands Groupes. C'est un réseau national de 63 structures locales qui participent à des actions de prévention et de lutte contre l'exclusion, les discriminations et la pauvreté en apportant toutes leurs compétences d'acteurs économiques. FACE conduit ses actions en partenariat avec l'Etat, les collectivités territoriales et les acteurs associatifs et institutionnels locaux. Reconnue d'Utilité Publique, la Fondation rassemble et mobilise aujourd'hui plus de 5 200 entreprises locales et nationales.



Créée le 31 décembre 2007, GRDF, filiale indépendante d'ENGIE (ex GDF SUEZ) regroupe l'ensemble des activités de distribution du gaz naturel en France. Acteur stratégique du marché de l'énergie et principal distributeur en France, GRDF agit en toute neutralité au service de l'ensemble des fournisseurs d'énergie, des partenaires de la filière, des collectivités locales et des clients. Avec près de 11 300 collaborateurs, GRDF assume chaque jour ses missions de service public en acheminant l'énergie gaz naturel à 11 millions de clients, quel que soit leur fournisseur de gaz naturel grâce à un réseau de distribution de 196 000 kilomètres.



VOUS SOUHAITEZ
EN SAVOIR PLUS ?
N'HÉSITEZ PAS
À NOUS CONTACTER.

www.grdf.fr
www.fondationface.org

civIGAZ

**LE SERVICE CIVIQUE
DE LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE**

